

DÉVELOPPEMENT DES ÉOLIENNES

Saint-Valentin anticipe des redevances de 110 000\$

VALÉRIE LEGAULT

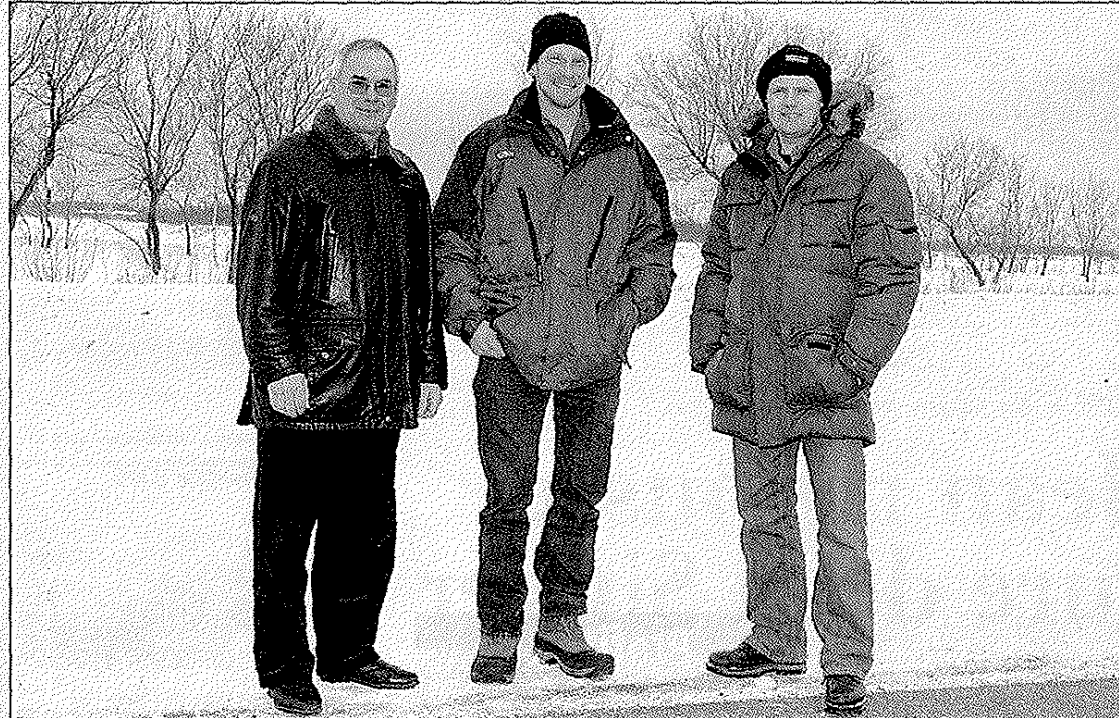
valerie.legault@canadafrancais.com

La compagnie Air Énergie TCI doit patienter jusqu'au printemps avant de savoir si Hydro-Québec accepte son parc de 25 éoliennes à Saint-Valentin. La municipalité est aussi impatiente que le promoteur de connaître le dénouement de l'appel d'offres. Si le projet venait à se concrétiser, Saint-Valentin empocherait 110 000\$ de redevances annuelles.

Il n'y a pas que la municipalité qui se considère gagnante dans ce marché. Les agriculteurs aussi disent y trouver leur compte, et même plus qu'ils ne s'y attendaient. Les démarches n'en ont pas moins été longues, mais toutes les parties impliquées sont fières du résultat obtenu.

Devant une industrie qui crée encore des remous et souffre toujours du syndrome du «Pas dans ma cour», Air Énergie TCI, la municipalité de Saint-Valentin et la section locale de l'Union des producteurs agricoles ont tenu à nous rencontrer pour illustrer le respect des démarches et la conjugaison de la technologie et de l'environnement.

Brett O'Connor, directeur des opérations chez Air Énergie TCI, croit que le parc éolien de Saint-Valentin a de bonnes chances de voir le jour. «Notre fournisseur d'éoliennes, Enercon, est renommé pour ses



Jacquelin Bisailon, Stéphane Poirier et Brett O'Connor sur le rang Saint-Joseph, au pied du futur parc éolien de Saint-Valentin.

investissements en recherche et développement, notamment pour diminuer le bruit des turbines», explique-t-il.

RANG SAINT-JOSEPH

Des différents modèles d'éoliennes sur le marché, celles qui seraient installées en majorité le long du rang Saint-Joseph n'auraient que peu ou pas d'impact sur ses riverains. «Les principales préoccupa-

tions de la population à propos des éoliennes concernent le bruit et l'environnement. Les turbines que nous utiliserons sont dépourvues de tout système d'engrenage hydraulique, ce qui réduit le bruit et les risques de déversement d'huile», précise Stéphane Poirier, agent de liaison chez Air Énergie TCI.

À la municipalité, c'est le directeur général Serge Gibeau qui pilo-

te le dossier. Agriculteur de métier, le maire Yvon Landry n'a pas participé aux démarches en raison de son intérêt personnel dans le dossier.

Confrontés pour la première fois au développement éolien sur leurs terres, les agriculteurs ont certes connu des épisodes d'incertitude devant ce projet de 50 mégawatts d'électricité. «L'UPA a tenu trois

rencontres avec eux, mentionne Jacquelin Bisailon, président de l'Union des producteurs agricoles pour la région de Lacolle. Les agriculteurs s'interrogeaient beaucoup sur les nuisances et les redevances. Ils craignaient aussi que leurs exigences soient trop élevées.»

UPA DIVISÉE

De son côté, l'UPA était divisée entre la protection du territoire agricole et les revenus d'appoints que fourniraient les éoliennes aux propriétaires terriens. «L'indexation au coût de la vie est attrayante pour les agriculteurs, car elle se prolongera sur plus d'une génération», ajoute M. Bisailon. Il indique aussi que l'entente est aussi avantageuse pour les agriculteurs que pour le promoteur en cas de démantèlement des éoliennes ou de renouvellement du bail.

Air Énergie TCI, dont la société mère, TCI Renewables, est établie à Oxford, en Grande-Bretagne, travaille aussi sur du développement éolien aux États-Unis et en Ontario. Elle prévoit y reproduire ses démarches qu'elle a menées ici et à Bonaventure, en Gaspésie, qui sont, selon elle, un gage d'acceptation.

«La population ne doit pas croire que le développement éolien se fait de façon sauvage, dit Stéphane Poirier. Il y a beaucoup de bénéfices à y aller une étape à la fois et le degré d'acceptation n'en est que meilleur auprès de tout le monde.»